

De la désinvolture brétilienne

Date : 29 avril 2016

De: patrick.jehannin@gmail.com

Objet: changement d'ordre du jour de la session de l'assemblée

Date: 29 avril 2016 15:04:01

À: jean-luc.chenut@cg35.fr

Cc: GroupeSocialisteetApparentes@cg35.fr

Monsieur le Président,

Sachant qu'actuellement les comptes rendus des sessions de l'assemblée territoriale ne sont pas disponibles avant 6 mois pour les derniers (à un an pour les précédents), je m'étais organisé pour pouvoir assister ce jour au Conseil départemental.

J'avais pris connaissance de l'ordre du jour sur le site ille-et-vilaine.fr, qui précise que « *L'ordre du jour pouvant évoluer en cours de session, il est conseillé de venir le consulter sur ce site (publication au jour le jour)* », et c'est bien sûr ce que j'ai fait.

La séance devait débuter à 9H30 et j'étais particulièrement intéressé par la séquence des questions orales et singulièrement par la première question qui avait trait à la retransmission des séances.

Pourtant, lorsque je suis arrivé à 9h19, la réunion était suffisamment engagée pour que les 4 questions orales aient été déjà traitées et que la question de la mise en œuvre de la loi NOTRe - prévue pour être abordée en début d'après-midi - ait été amorcée.

Je ne vous en tiens pas personnellement rigueur, mais je suis décontenancé par la désinvolture institutionnelle qui confine véritablement au mépris des citoyens.

Ceci relève à l'évidence d'une conception très altérée de la publicité des débats.

Je ne sollicite pas d'excuses, mais je souhaite à tout le moins pouvoir écouter l'enregistrement audio de la première question orale dans les meilleurs délais.

Dans ces circonstances particulièrement regrettables, je vous remercie de bien vouloir veiller personnellement à ce que ceci me soit possible d'une manière ou d'une autre.

Avec mes remerciements anticipés, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à ma très haute considération.

LE BLOG DES CITOYENS D'ILLE-ET-VILAINE

Rien n'oblige à adopter ce qui n'est qu'une marque industrielle et commerciale

<http://etreounepasetrebretillien.com>

Patrick Jéhannin